



SAINTE-ROSE

la ville avance



PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE VILLE DE SAINTE-ROSE

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT année 2017/2020

DEPARTEMENT	GUADELOUPE	MAIRE	ELUE REUSSITE EDUCATIVE
COMMUNE	SAINTE-ROSE	BAJAZET Claudine	DUVENTRU Jacqueline



CONSEIL GENERAL
DE LA GUADELOUPE



INTRODUCTION

Le dispositif de réussite éducative vise à accompagner, depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, les enfants et les adolescents (2 ans à 16 ans) qui présentent des signes de fragilité dans les domaines : scolaire, éducatif, familial, social....

En prenant compte de l'environnement et en considérant les enfants dans leur globalité, c'est un programme d'actions qui leur est spécifiquement dédié.

C'est un accompagnement dans la durée en partenariat avec des professionnels qui introduit ainsi la notion de parcours.

DES CRITERES D'ELIGIBILITE

S'appuyer sur une structure juridique autonome

Cibler un public résidant et/ou scolarisé sur les territoires en quartier prioritaire, quartier d'éducation prioritaire

Constituer une équipe de soutien pluridisciplinaire

Mettre en œuvre des actions **spécifiques répondant aux** besoins du public cible

Définir et appliquer des modalités d'évaluation

Structure juridique

- Caisse des écoles de Sainte Rose

Président du CA : *Claudine BAJAZET*

Téléphone : 0590 280848

Fax : 0590 28 12 01

E-mail : cabinet@villesaintrose.fr

Périmètre et territoires concernés par le PRE

- **Les quartiers prioritaires Politique de la ville.**
- BOUCAN :vieux boucan- rue des boucaniers- rue du chemin de fer-cité SEMAG – chemin des épices – rue du manioc – chemin de l'Etang- bois rada cité SEMSAMAR- cadet : cité Edouard Marsolle et quartier école maternelle –Conodor : terre occupée et haut de Conodor
- BOURG :sainte-marie- chemin de la rivière – la Rayette – la petite rocade – rue Grignan – le bord de mer – le quartier de la mairie – avenue sainte rose de lima- la rue joseph Reimonenq- la cité Charles Gabriel- Boyer – Bébel – cité Sig – Viard cité Luis et Maryline.

Périmètre et territoires concernés par le PRE

- **Les établissements scolaires en Education Prioritaire.**
- Primaire de Morne Rouge, Maternelle La Boucan, Elémentaire La Boucan , Elémentaire Cadet, Maternelle Cadet, Primaire Bis

Périmètre et territoires concernés par le PRE

- **Les écoles situées en quartier prioritaire de la ville**
- Maternelle La Boucan, Elémentaire La Boucan, Maternelle Cadet, Maternelle Le Boyer, Maternelle Bourg 1, Elémentaire Bourg 1, Elémentaire Bourg 2
- **Les établissements situés en quartier prioritaire de la ville**
- Collège Bois Rada et Collège Bebel

GOUVERNANCE DU PRE

- **Le comité de pilotage**

- Le comité de pilotage du Programme de Réussite Educative fixe les objectifs stratégiques du programme, détermine annuellement le périmètre de son intervention et a la responsabilité de mobiliser les moyens financiers et opérationnels, sous forme de protocoles de travail, nécessaires à son fonctionnement.

Il se réunit une fois par trimestre.

GOVERNANCE DU PRE

▪ Sa composition

-MAIRE

-Préfet ou son représentant

-Recteur Académie de Guadeloupe ou son représentant

-Présidente Conseil Départemental ou son représentant

-Elue réussite Educative

-Elue aux Affaires Scolaires

-Elue à la Petite Enfance

-Président de la CANBT ou son représentant

-DRJSCS(Direction Régionale de la Jeunesse des

GOVERNANCE DU PRE

- **L'équipe pluridisciplinaire de soutien**
- L'équipe pluridisciplinaire a pour mission d'établir un diagnostic de la situation individuelle des enfants identifiés comme étant en situation de fragilité éducative, de proposer un parcours de réussite éducative et de suivre l'évolution des enfants.

GOUVERNANCE DU PRE

- **Sa composition**

Acteurs de terrain, en capacité de faire le relais au sein de leur institution.

Le point de vue des acteurs éducatifs qui ne font pas partie de l'équipe est recueilli par le biais du coordonnateur du Projet de Réussite Educative et transmis par lui à l'équipe pluridisciplinaire lors de la réunion.

GOVERNANCE DU PRE

▪ Son fonctionnement

L'équipe pluridisciplinaire est convoquée par le coordonnateur du Projet de Réussite Educative.

Elle se réunit une fois par mois.

Tous les participants à l'équipe pluridisciplinaire s'engagent au respect de la Charte déontologique. Ils en sont signataires.

Le lieu de réunion de l'équipe garantit la confidentialité des échanges

GOVERNANCE DU PRE

■ Le comité technique

- Le comité technique se situe entre l'équipe opérationnelle qu'est l'équipe pluridisciplinaire et le comité de pilotage du PRE.
- Piloté par le coordonnateur du PRE.

Il a pour objet :

- d'assurer le pilotage de la mise en œuvre technique du PRE en cohérence avec les acteurs.

GOUVERNANCE DU PRE

- Sa composition

IL EST CONSTITUE DE :

-Ville (services communaux) : Caisse des Écoles, service des Sports et culture;

Centre Communal d'Action Sociale

-Ville (Elus): Réussite Educative et Petite Enfance

-État : représentants de la Sous-préfecture d'arrondissement;

-Conseil Départemental

-Éducation Nationale : Inspecteur Éducation Nationale, **Chef d'établissement, coordonnateur REP.**

Sur invitation, l'ensemble des partenaires pouvant être impliqués dans le programme de Réussite Éducative.

LES FONCTIONS DES PROFESSIONNELS DU PRE

▪ **Le coordonnateur du PRE**

- Le coordonnateur du PRE est chargé :
 - d'animer un partenariat institutionnel et associatif, celui-ci étant interrogé et renouvelé régulièrement
 - d'évaluer son dispositif et d'effectuer une veille éducative
 - de développer de réelles compétences en matière administrative et en gestion

LES FONCTIONS DES PROFESSIONNELS DU PRE

- **Les référents de parcours**
- Le référent de parcours est chargé :
 - d'accompagner l'enfant dans le cadre des actions proposées par l'équipe pluridisciplinaire de soutien ;
 - d'aider les parents sur la base des engagements du parcours de réussite éducative,
 - de jouer un rôle d'interface entre l'enfant, la famille, l'école et les autres partenaires concernés,
 - d'informer le coordonnateur et l'équipe pluridisciplinaire de l'évolution des parcours individualisés.

SCHEMA RECAPITULATIF

Qui peut saisir le PRE ?

Les acteurs éducatifs professionnels ou bénévoles
Les crèches, écoles, collèges de la zone prioritaire (quartiers prioritaires)
Les parents, les associations

Repérage d'une situation d'un enfant

Support : fiche de repérage

Sollicitation du PRE (coordonnateur) :

Echanges et concertation entre le coordonnateur et la famille + recueil d'informations pour le diagnostic avec l'acteur éducatif le mieux placé pour informer les parents.

1 dossier par enfant (fiche diagnostic)

Vérification du droit commun

Concertation entre l'équipe pluridisciplinaire et la coordination du dispositif PRE pour préciser le diagnostic individuel

Décisions de l'Equipe pluridisciplinaire : bénéficiaires retenus

**Sortie si
droit
commun
prioritaire**

SCHEMA RECAPITULATIF

Accord écrit de la famille

L'équipe pluridisciplinaire :
Elabore un parcours de réussite pour l'enfant
(Fiche de préconisations)

**Sortie si
refus de la
famille**

SCHEMA RECAPITULATIF

Mise en place du parcours individualisé par l'équipe de soutien pour chaque enfant en tenant compte de l'environnement familial

- accompagnement à la scolarité avec le CLAS, associations « aide aux devoirs »
- accompagnement psycho-pédagogique avec le CMPP et le RASED
 - santé avec le CMPP
- soutien à la parentalité avec l'association FORCES, la CAF
- activités sportives et culturelles avec l'Office des sports, l'office de la Culture, l'USEP, l'UNSS
- autres structures en fonction des réponses à apporter

Bilans de suivi enfant et famille par l'équipe de soutien

IMPLICATION DES PARENTS TOUT AU LONG DU PARCOURS

**Réseau
des
opérateurs
(équipe de
soutien)**

SCHEMA RECAPITULATIF

Evaluation des pratiques avec des outils d'évaluation :

- Fiche d'évaluation remplie par les référents thématiques
 - Fiche de synthèse remplie par le coordonnateur
- Diagramme multicritères rempli par le coordonnateur

Bilan de fin d'année avec les professionnels concernés et la famille



Sortie possible